

CAS TYPE

Les cas-types sont des exploitations reconstituées via un travail collectif de modélisation et d'expertise de terrain. Ils décrivent le fonctionnement technique et économique d'un système cohérent et reproductible dans un contexte donné.

Descriptif du système

Main-d'œuvre

1,3 UMO dont 0,3 salariée

Surfaces

480 ha de parcours individuels

Cheptel

60 UGB herbivores dont :
• 60 UGB ovin viande

Chargement apparent

0,1 UGB / ha SFT

L'atelier ovins viande

Troupeau

400 brebis viande et agnelles (EMP)

Production

70 de productivité numérique / brebis
2 656 kilos carcasse équivalents agneaux

Alimentation

- 178 kg MS de fourrages distribués par brebis dont 100 % acheté
- 28 kg de concentrés par brebis dont 100 % acheté



Cas-type ovins viande
PACA - Drôme - Isère

Grand pastoral spécialisé maralpin

Agnelage x1 - tardons semi-finis

REF. 0924T1011 / **MARALPIN** - RÉSULTATS CAMPAGNE **2023**
Groupe : OV spécialisé pastoral individuel



Dans la zone des Alpes Maritimes, un élevage de 400 brebis. Une production d'agneaux variée d'agneaux semi finis. Une conduite très économe sur le distribué avec achat intégral des stocks fourragers. Un troupeau très fortement déployé sur parcours, en toutes saisons.

Atouts

- Faute de bâtiments suffisants et sans autoproduction de foin et de grain, ces éleveurs privilégient des modes d'élevages des agneaux à l'herbe, très économes sur le distribué, avec une production et des ventes d'agneaux semi finis, ou légers.

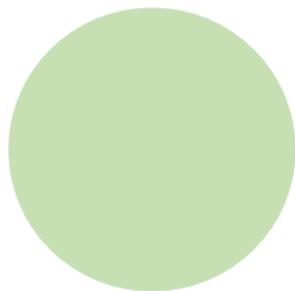
Contraintes

- Le plus souvent l'agnelage de printemps (fin d'hiver) est l'agnelage principal, voire l'unique, afin de profiter au mieux de la pousse de l'herbe printanière pour assurer la lactation et une partie de la croissance de l'agneau. Bien que toujours modérée, la durée d'hivernage en bergerie augmente avec l'altitude, dans ce cas l'agnelage de printemps ainsi que la mise à l'herbe sont plus tardifs.
- Le loup est présent et cause de nombreux dégâts.



ASSOLEMENT DU SYSTEME

Surface Agricole Utile 0 ha Surface Fourragère Principale Surface Non Fourragère
 Surface pastorale 480 ha

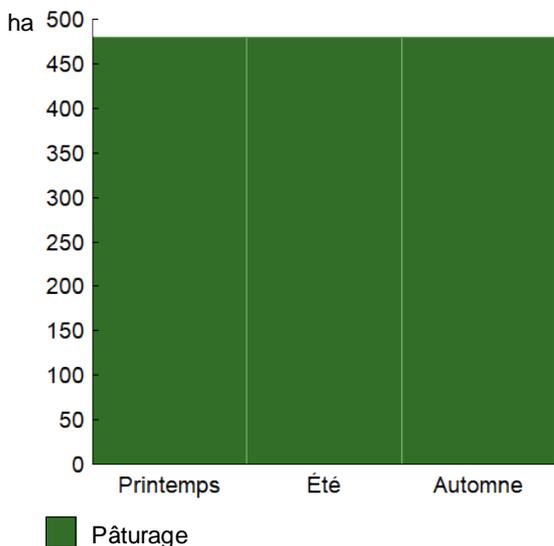


	Surface (ha)	%
Surface pastorale individuelle	480,0	100

LE SYSTEME FOURRAGER

Chargement corrigé	UGB / ha SFP			Cultures Fourragères (CF)/ SFP	%		
Part des prairies permanentes / SH	%			Prairie temporaire implantée dans l'année	ha		
Fumure minérale (/ha herbe)	0 N	0 P2O5	0 K2O	Fumure minérale (/ha CF)	0 N	0 P2O5	0 K2O

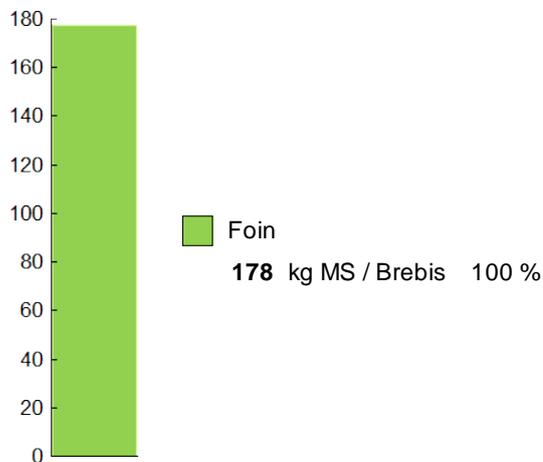
Utilisation des surfaces fourragères



Couvert / mode d'utilisation	Surface (ha)	N	P2O5	K2O	Fum Orga
Estives					
Pâturage	120,0				
Parcours					
Pâturage	360,0				

Fourrages conservés utilisés 178 kg MS/Brebi
 dont variation de stock 0 kg MS/Brebis
 Autonomie des fourrages conservés 0 %

Fourrages conservés utilisés



Récoltes	Surface (ha)	Rdt MS/ha	kg MS /Brebis	Ares /Brebis

LE TROUPEAU OVINS VIANDE

Effectif Moyen Présent (EMP) 400 Atelier ovins viande 60,0 UGBO 100 % du total UGB
400 brebis primées 0,0 ha SFPO

338 Femelles destinées à la reproduction

dont 0 éponnées

287 Mises bas

345 Agneaux nés

51 Agneaux morts

294 Agneaux élevés

Nombre et race des brebis

400 Mourerous

Nombre et race des béliers

10 Mourerous



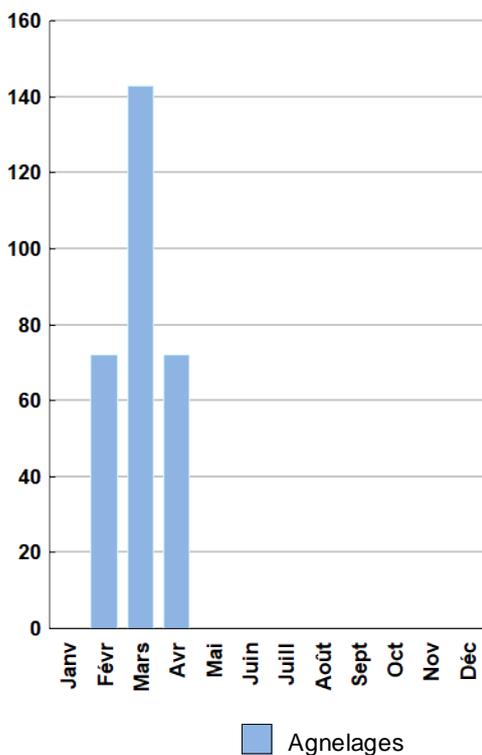
Performances de reproduction

Taux de mise bas	85 %
Taux de femelles éponnées	0 %
Taux de prolificité	120 %
Taux de mortalité agneaux	15 %
Taux de productivité numérique	87 %
Taux de première mise bas	24 %

Taux de pertes Brebis - Agnelles

Global	9 %
dont mortalité	%
dont autres pertes	%

Répartition des agnelages



Ventes et achats d'animaux

Catégorie	Signe qualité	Poids /tête	Prix € unitaire	Prix € /tête
Ventes				
198 Tardons maigres		29,0 kgv	3,79	110
44 Brebis de réforme				25
1 Béliers de réforme				130
Achats				
1 Béliers pour reproduction				530

Prix moyen des agneaux (y compris reproducteurs) 110 €/tête

Agneaux hors reproducteurs : Poids	11,6 kgc/tête	
Prix	110 €/tête	9,47 €/kgc

Résultats technico-économiques

Productivité numérique /EMP	70 %
Productivité pondérale /EMP	8,1 kgc
Chargement apparent (EMP)	/ha SFPO
Production brute de viande vive	kgv

Concentrés :	28 kg/EMP
dont prélevés	3,4 kg/kgc produit
Prix unitaire	0 %
Coût du concentré	364 €/t
Fourrages stockés	10 €/EMP
Achats de fourrages	178 kg MS/EMP
	39 €/EMP

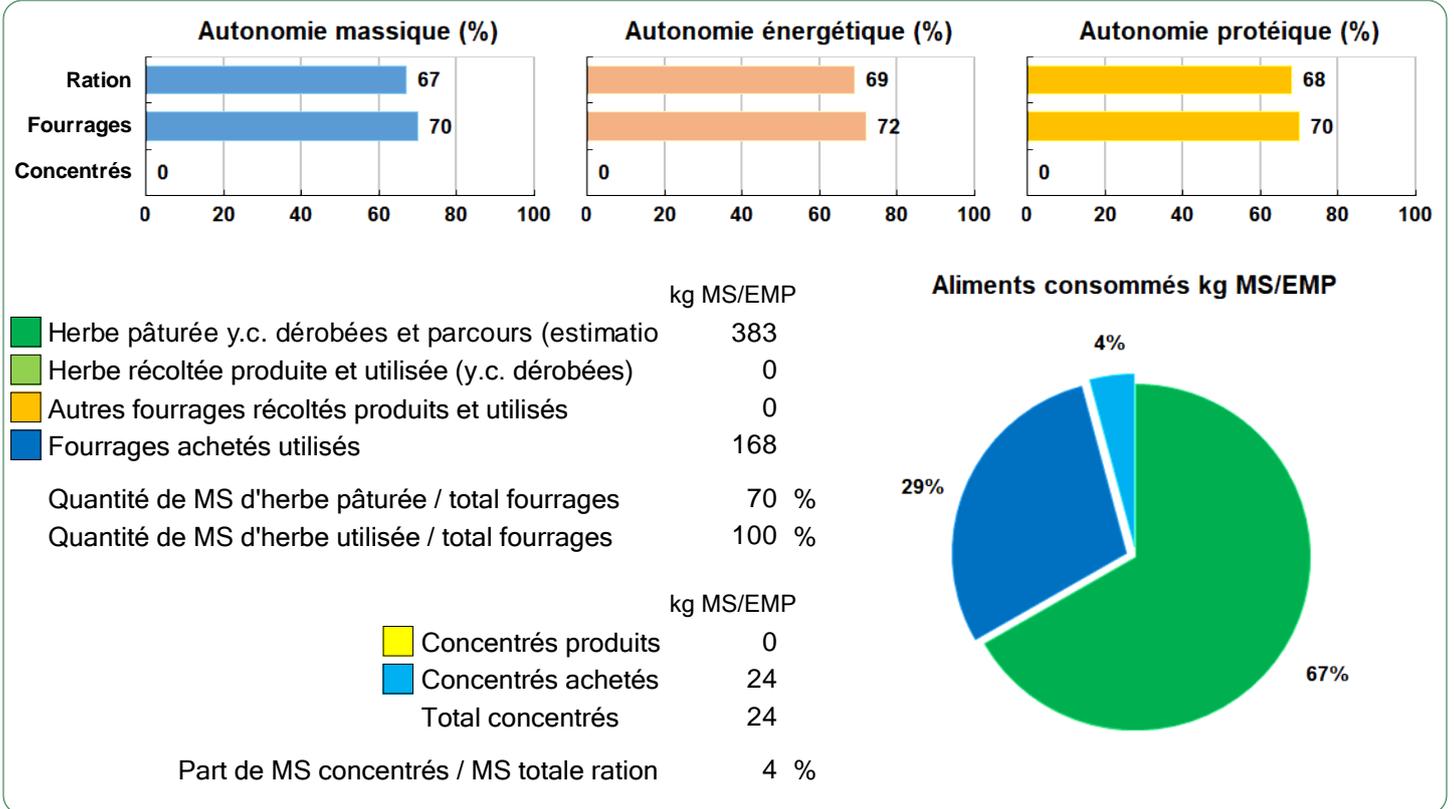
Solde sur Coût Alimentaire 28 €/EMP

Marge brute atelier

10 855 €
27 €/EMP
181 €/UGBO
€/ha SFPO



Ovins viande



LES RESULTATS ECONOMIQUES 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Régime fiscal : Réel simplifié sur option

PRODUIT BRUT TOTAL (PB) 121 559 €

CHARGES 74 301 €

Ovins viande (30 % PB) 36 580

Ventes 27 910

198 Tardons maigres (à 110 €/tête) 21 780

44 Brebis de réforme (à 25 €/tête) 1 100

1 Béliers de réforme 130

Indemnisation dégâts prédation 4 860

Laine : 400 kg à 0,10 € 40

Achats d'animaux -530

1 Béliers pour reproduction -530

Aides 9 200

Aide Ovine : 400 têtes à 23,00 € 9 200

Produits non affectables (70 % PB) 84 979

Aides 84 979

Aides découplées Base : 301 ha à 90,00 € 27 090

Indemnité compens handicap 20 140

Aide découplée Ecorégime : 301 ha à 63,72 € 19 180

Aide Protection pour Prédation 16 000

Aide découplée Redistributive : 52 ha à 49,40 € 2 569

Charges opérationnelles (21 % PB) 25 725

Troupeau 25 724

(60 UGB ovins viande) 429 €/UGB

Fourrages achetés 259 €/UGB 15 516

Concentrés 67 €/UGB 4 000

Frais d'élevage 58 €/UGB 3 484

Frais vétérinaires 33 €/UGB 2 009

Travaux par tiers animaux 12 €/UGB 715

Surfaces fourragères 1

(480 ha SFT : dont 480 ha SP)

Autre 1

Charges de structure (40 % PB) 48 576

(hors amortissements et frais financiers)

Main-d'oeuvre (MSA + salaires) 22 €/ha ST 10 648

Foncier 6 €/ha ST 2 892

Matériel 25 €/ha ST 11 924

Bâtiments et installations 3 €/ha ST 1 200

Autres charges 46 €/ha ST 21 912

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (39 % PB) 47 258 €

47 258 €/UMO (1 UMO exploitant)

Annuités (4 % EBE) 1 966 €

Remboursement de capital 1 695

Frais financiers long et moyen terme (LMT) 271

Frais financiers court terme (CT) 0 €

Amortissement 7 350 €

Matériel 11 €/ha 5 200

Bâtiments et installations 36 €/UGB 2 150

Frais financiers (LMT et CT) 271 €

DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT 45 292 €

45 292 €/UMO

RESULTAT COURANT (33 % PB) 39 637 €

39 637 €/UMO

Total actif hors foncier €

€/UMO

Animaux % Bâtiments et installations %

Matériel % Autres immobilisations %

Valeur ajoutée nette (hors aides) -40 609 €/UMO

EBE hors foncier / actif hors foncier %

Taux d'endettement hors foncier %

Trésorerie nette globale 0 €

Coût de production de l'atelier Ovins viande

Résultats avec conventions nationales - Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023



Productivité

Production équivalente d'agneaux (kgc)	2 656
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,30
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	2 043

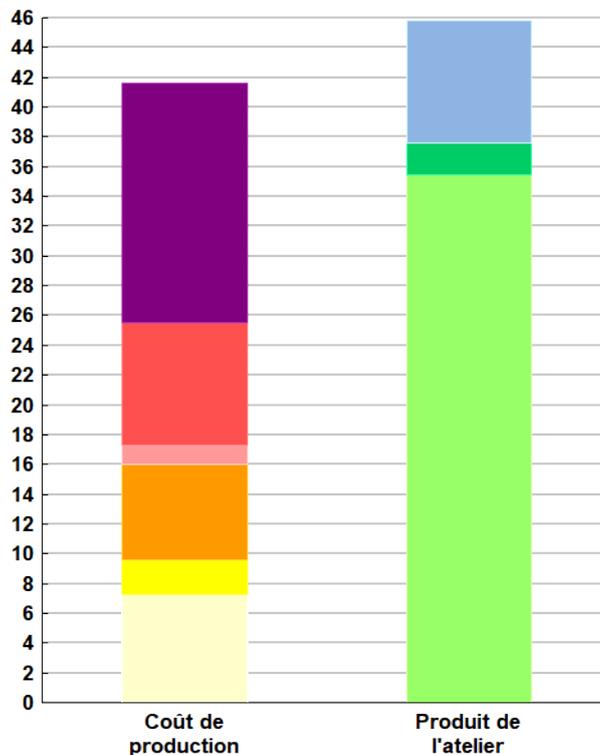
Coût de production total

	€/ kg de carcasse d'agneaux
Travail	16,1
Foncier et capital	
Frais divers de gestion	8,2
Bâtiments et installations	1,3
Mécanisation	6,4
Frais d'élevage	2,3
Approvisionnements des surfaces	0,0
Alimentation des animaux	7,3

Produit total

	€/ kg de carcasse d'agneaux
Prix agneaux	8,2
Autres produits	2,1
Aides	35,5

€/ kg de carcasse d'agneaux



Approche comptable

Coût de production €/kgc	0,0
Prix de revient €/kgc	
Rémunération permise €/kgc	
Rémunération permise nb SMIC/UMO	

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/kgc	
Prix de fonctionnement €/kgc	
Trésorerie permise €/kgc	
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Animaux vendus	%	Poids à la vente	Prix de vente	Prix de revient	Prix de fonctionnement
198 Agneaux maigres	100,0	29 kgv/tête	110 €/tête	-1 €/tête	-1 €/tête

Coût de production de l'atelier Ovins viande - Pour en savoir plus



€/ kg de carcasse

Coût de production total

Travail

Salaires et charges salariales	0,00
Rémunération du travail exploitant (CS)	16,13

Foncier et Capital

Ferme et frais du foncier	0,99
Rémunération terres en propriété (CS)	0,00
Amortissements améliorations foncières	0,00
Frais financiers	0,10
Rémunération capitaux en propriété (CS)	

Frais divers de gestion

Transports, assurances, frais de gestion	8,19
Autres amortissements	0,00

Bâtiments et installations

Eau	0,00
Électricité et gaz	0,06
Entretien et location des bâtiments	0,45
Amortissements bâtiments-installations	0,81

Mécanisation

Travaux par tiers	0,00
Carburants et lubrifiants	2,48
Entretien du matériel	1,48
Achat de petit matériel	0,53
Crédit bail	0,00
Amortissements matériel	1,96

Frais d'élevage

Frais vétérinaires	0,76
Frais repro, identification, GDS, cont perf	1,58
Achats de litière	0,00
Frais de transformation et com.	0,00

Approvisionnements des surfaces

Engrais et amendements	0,00
Semences	0,00
Autres charges végétales	0,00

Alimentation des animaux

Achats de concentrés et minéraux	1,51
Achats de fourrages et mise en pension	5,84

Résultats avec conventions nationales

Main-d'oeuvre

Exploitant (UMO)	1,00
Salariée (UMO)	0,30
Total main-d'oeuvre à rémunérer	1,30
dont pour transformation et com.	
Main-d'oeuvre bénévole	

Production équivalente d'agneaux carcasse (%)

Agneaux lourds ou vendus en kgc	0,0
Autres agneaux vendus	100,0
Agneaux achetés pour l'engraissement	0,0
Achats de reproducteurs	0,0
Variation d'inventaire agneaux	0,0
Production équivalente (kgc) /EMP	6,64

Produit de l'atelier

€/ kg de carcasse

Prix agneaux	8,20
Autres produits	2,11
Aides couplées et autres	9,49
découplées	18,39
deuxième pilier	7,58

Données complémentaires

€/ kg de carcasse

Total charges courantes	
Total amortissements	2,77
Total charges supplétives (CS)	
Coût production hors charges sup.	
Annuités	0,74
Charges sociales exploitants	4,01

Céréales intra-consommées (ha)	0,0
--------------------------------	-----

Résultats économiques atelier

Excédent brut €/UMO	
Excédent brut €/kgc	
Revenu (RCAI) €/UMO	
Revenu disponible €/UMO	

Hypothèses retenues Taux d'intérêt des capitaux propres (%) 2,90 Montant du fermage des terres en propriété (€/ha) 5
Rémunération €/UMO 42 848 = [SMIC net 16 480] x [coef "SMIC brut" 1,30] x [nb de SMIC/UMO 2,00]



Cas-type ovins viande
PACA - Drôme - Isère

Grand pastoral spécialisé maralpin

Agnelage x1 - tardons semi-finis

REF. 0924T1011 / **MARALPIN** - RÉSULTATS CAMPAGNE 2023

Groupe : OV spécialisé pastoral individuel

Contacts :

Benoit ESMENGIAUD - CA 04 - besmengiaud@alpes-maritimes.chambagri.fr
Rémi LECONTE - MRE PACA - r.leconte@mre.paca.fr
Maxime MAROIS - IDELE - maxime.marois@idele.fr

Crédits photos :

Avec le soutien financier de :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Confédération Nationale de l'Élevage
CNE



Ce document a été généré à partir de la base de données nationale DIAPASON.

L'outil DIAPASON est utilisé par les conseillers en charge du suivi des fermes de référence des secteurs élevage et grandes cultures. Il permet de stocker et de calculer de façon harmonisée les données de fonctionnement et les indicateurs de résultats des exploitations suivies et des cas-types élaborés par les équipes.



INOSYS Réseaux d'élevage est un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevage.

Cette infrastructure de terrain s'appuie sur un réseau d'environ 1400 exploitations suivies par près de 200 conseillers des Chambres d'agriculture et de divers organismes animés par l'Institut de l'Élevage. Le suivi de ces exploitations est basé sur une approche globale des systèmes, avec un recueil de données harmonisé portant sur un large spectre de domaines techniques et économiques permettant d'évaluer leur impact au plan environnemental et d'analyser leurs trajectoires collectives dans la durée.

Ses productions (références, cas-types, ...) alimentent le conseil et la formation des éleveurs et des candidats à l'installation et contribuent à diffuser les concepts de multiperformance, de vivabilité et de résilience des exploitations.

Date d'édition :

Mai 2024